

Fiche technique

Certifié ISO-9001/14001

Arbezol Hydro-Grundierung BP Plus

Fond pour protection du bois à l'extérieur incolore, diluable à l'eau, contre le bleuissement et la moisissure

Domaine d'emploi	<p>Arbezol Hydro-Grundierung BP Plus est un fond de protection du bois incolore et aqueux pour le traitement des bois résineux destinés à l'extérieur, avec une protection préventive contre le bleuissement et la moisissure. Approprié sur les bois sans contact avec le sol comme par exemple les fenêtres, portes, lambris, barrières, lucarnes et Carports. Il n'est pas approprié pour des bois en contact permanent avec le sol ou l'eau.</p> <p>Arbezol Hydro-Grundierung BP Plus est un produit protecteur PT08 qui a été vérifié et homologué d'après les certifications 528/2012 concernant les produits biocides. Pour les classifications 2 + 3.</p>
Propriétés	<ul style="list-style-type: none">- pour conifères- action préventive contre le bleuissement et la moisissure- presque sans odeur après séchage- faible redressement des fibres- remplit les pores du bois- facile à poncer- étiquette environnementale suisse catégorie F
Données techniques	<p>Base du liant Dispersion acrylique spéciale No. d'autorisation CH-2020-0002.01.0001 Substance active 0,95 g/100 IPBC Teinte Incolore Stabilité au stockage 24 mois à 20 °C (emballage non entamé), ne pas exposer à la lumière solaire Forme de livraison Prêt à l'emploi, bien agité avant d'utiliser Emballages Voir liste des prix Extrait sec DIN EN 53216 13-15 % Densité DIN EN 53217 1,02 g/cm³</p>
Supports	<p>Le bois à traiter doit être hors de poussière. Le bois doit être le plus sec possible. Le taux d'humidité du bois ne doit pas dépasser 15%.</p>
Système d'application	<p>Utiliser seulement à l'extérieur Système de finition 1-2x Arbezol Hydro-Grundierung BP Plus (quantité d'application selon contrôle, 120-140 ml/m²), appliquer la seconde couche au plus tôt après 2 h (dans des conditions climatiques normales). Recouvrable, au plus tôt après 6 h, avec des vernis et des glacis à solvants ou diluable à l'eau, par exemple:</p> <p>Variantes glacis pour bois transparents Arbezol Hydrosotic Arbezol Lasotic Arbezol Lasotec Arbezol Lasoton Arbezol Fassade Arbezol Aqualin</p> <p>Variantes peintures couvrantes PigaPur Flex PigaPur Primer PigaPur Exterior PigaPur Finish DS Arbezol Industrie-Finish Vernis synthétiques (à base de solvants)</p>

Application	<p>Au pinceau, au rouleau, par trempage, sans dilution. Veiller à une bonne circulation de l'air et à une bonne ventilation intérieure pendant l'application. Garder les fenêtres et les portes ouvertes.</p> <p>Consommation Env. 120-140 g/m² par couche, en fonction de la capacité d'absorption et de la surface du bois. Lors de l'application, il convient d'utiliser un recouvrement approprié (par exemple, un film, une bâche) pour protéger le sol. Absorber la matière déversée.</p> <p>Température d'application Ne pas appliquer à une température inférieure à + 15 °C. ou supérieure à + 30 °C (support, produit et température).</p> <p>Calcul de la consommation pour le bac Densité (1,02 g/cm³) multiplié par le volume du bac utilisable donne le poids nécessaire de l'Arbezol Hydro-Grundierung BP Plus pour le remplissage du bac.</p> <p>Nettoyage des outils Immédiatement après usage à l'eau et au Nitroverdünner après une trop longue attente.</p>
Séchage DIN EN 53150	<p>Hors poussière après 1 h Ponçable/retoucher après 2 h Appliquer les couches suivantes de glacis, peintures, vernis au plus tôt après env. 6 heures dans des conditions climatiques normales, mais dans un délai de 4 semaines.</p>
Remarque	<p>Le matériel du bac de trempage doit être en aluminium, inox ou polyester. Ne pas utiliser de fer ou autre métal. Bien refermer les emballages et le bac de trempage après chaque emploi. Si l'installation n'est pas en usage depuis longtemps, il faut transvaser le contenu du bac dans des emballages avec fermetures hermétiques.</p> <p>Arbezol Hydro-Grundierung BP Plus ne protège que partiellement contre les effets des intempéries. Pour des constructions en bois exposées, il faut appliquer un système de peinture adéquate. Lors d'applications avec des systèmes de peintures diluables à l'eau, en raison des propriétés spécifiques du bois des traces foncées peuvent apparaître sur le bois de chêne.</p> <p>Entretien du bac</p> <ul style="list-style-type: none"> - le matériel du bac de trempage doit être en matière synthétique, en acier inoxydable ou traité avec un revêtement résistant aux produits chimiques. - le bac doit toujours être rempli jusqu'à 20-30 cm sous le couvercle du bac. - la viscosité de trempage est à contrôler régulièrement et si nécessaire à corriger avec de l'eau. (DIN 4mm: 12 s) - si le bac de trempage n'est pas utilisé pour une plus longue durée, il faut remuer le contenu du bac au mois toutes les 4 semaines et après contrôle de la viscosité du bac de trempage, si nécessaire, régler à la consistance demandée. - ne jamais laisser le bac de trempage exposé directement aux rayons solaires. - voir fiche technique spéciale «Entretien du bac». <p>Les lignes directives SMGV/BFS ainsi que les normes SIA respectives doivent être respectées lors du traitement des supports. Checkliste SMGV, protocole des tests et instructions d'entretien sont à respecter et à appliquer.</p>
Données de sécurité	<p>Code de déchets 03 02 05 S</p> <p>Classification / prescriptions pour le transport / précautions Les produits de protection du bois contiennent des principes actifs biocides pour protéger le bois contre les animaux et/ou les plantes nuisibles. Il faut donc les utiliser exclusivement selon le mode d'emploi et uniquement dans la mesure où la protection du bois est requise. Toute utilisation abusive peut entraîner des dommages pour la santé et l'environnement. Le produit de protection du bois ne doit pas être utilisé sur du bois destiné à entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, de l'eau potable ou du bétail. Il ne faut pas non plus l'appliquer sur des ruches/serres (intérieur), des saunas (intérieur) et des espaces fréquentés par les chauves-souris. Attacher les plantes et ne pas les arroser avec le produit. Ne pas utiliser pour traiter les bois de l'habitat/de l'espace de vie. Voir fiche de données de sécurité et étiquette actuelle.</p> <p>Utilisez le biocide avec précaution.</p>

arbezol

Les données ci-dessus ne sont que des renseignements généraux. Les conditions de travail exercées en dehors de notre surveillance et la variété des matériaux utilisés nous décharge de toute responsabilité de notre part. Le cas échéant, nous vous recommandons d'effectuer vos propres essais en quantité suffisante. Nous ne pouvons garantir que les produits qui sont de haute qualité stable. Ainsi, toute donnée antérieure sur cette fiche technique perd sa validité.

Téléphone +41 (0)44 817 74 74 | www.bosshard-farben.ch | bosshard@bosshard-farben.ch